

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 18 OCTOBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Mardi 18 du mois d' Octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - Mmes Michelle MAXO - Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Diana PERRAN - M. Jean FAHRASMANE - Mme Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Mme Nathalie CHOUROU ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

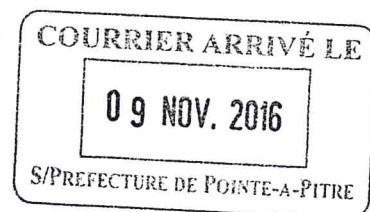
EXCUSES : MM. Solaire COCO - Christian THENARD - Mmes Ghislaine GISORS - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS.

ABSENTS : MM. Cédric CORNET - Raymond PARSHAD - René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROGRAMME DE
MODERNISATION, DE REHABILITATION
ET DE DEVELOPPEMENT DES
DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES ET
DU PLAN DE FINANCEMENT ASSOCIE**

CC-2016-8S-DEDD-32



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1321-1, L1321-2, L5211-5 III et L5216-5 I 7°,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » qui est à la charge de la CARL,

Vu la délibération n°CC-2015-5S-DAAG-29 relative au transfert de la compétence « Déchets » des Communes membres, vers la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant,

Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2016 actant la prise de compétences de la CARL,

Vu la délibération n°CC-2016-7S-DEDD-29 relative à la validation de la stratégie d'optimisation de la gestion de la compétence « Collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) » et de son échéancier de déclinaison opérationnelle,

Considérant la nécessité d'assurer et de développer un service optimisé et adapté pour la collecte des déchets en apport volontaire sur le territoire de la CARL,

Le Conseil Communautaire,

DÉCIDE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 : D'approuver le programme de modernisation, de réhabilitation et de développement des déchetteries.

Article 2 : D'enclencher les formalités administratives et réglementaires relatives à ce programme.

Article 3 : De démarrer les missions y afférant.

Article 4 : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire

Article 5 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

09 NOV. 2016

Et publication ou notification

le **14 NOV. 2016**

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Octobre 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président



-Jean-Pierre DUPONT -

COURRIER ARRIVÉ LE

09 NOV. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Le tableau ci-dessous présente pour chacun des axes de travail du programme, les coûts de mise en œuvre estimés, ainsi que les modalités de financement :

AXES DE TRAVAIL	COUT ESTIME (HT)	PARTENAIRES	LEVIERS
1. Aspects humains et organisationnels			
<i>Plan de formation et d'accompagnement à la montée des compétences</i>	Pris en charge par le CNFPT	CNFPT	Droit à la formation
<i>Réorganisation des équipes et des services</i>	Pris en compte dans les charges structurelles	/	/
<i>Installation de bureaux sur site afin d'accueillir les agents superviseurs (algéco, mobilier, aménagement, ...)</i>	Désirade : 30 000 € Sainte-Anne : 30 000 € Saint-François : 40 000 € → Global : 100 000 €	ADEME FEDER REGION	Demande de subventions auprès des partenaires
2. Aspects techniques et sécuritaires			
<i>Fourniture de tenues sécurisées, d'équipements de protection individuelle (EPI), ...</i>	Désirade : 5 000 € Sainte-Anne : 5 000 € Saint-François : 5 000 € → Global : 15 000 €	ADEME FEDER REGION	Demande de subventions auprès des partenaires
<i>Optimisation de l'occupation de l'espace disponible par un meilleur agencement des équipements (</i>	Désirade : 5 000 € Sainte-Anne : 5 000 € Saint-François : 5 000 € → Global : 15 000 €	ADEME FEDER REGION	AMO Aménagement extérieur et intérieur
<i>Réparations, réhabilitations, acquisition des matériels, équipements et véhicules (bennes, karsher, débroussailleuse, chariot élévateur, ...)</i>	Désirade : 40 000 € Sainte-Anne : 40 000 € Saint-François : 95 000 € → Global : 175 000 €	ADEME FEDER REGION	Demande de subventions auprès des partenaires
<i>Travaux d'aménagement, réhabilitation et sécurisation des infrastructures (algéco, murs, barrières, portails, ...)</i>	Désirade : 20 000 € Sainte-Anne : 20 000 € Saint-François : 60 000 € → Global : 100 000 €	ADEME FEDER REGION	Demande de subventions auprès des partenaires
<i>Travaux d'embellissement et d'intégration paysagère des sites</i>	Désirade : 5 000 € Sainte-Anne : 5 000 € Saint-François : 5 000 € → Global : 15 000 €	ADEME FEDER REGION	Chantier d'insertion Economie sociale et solidaire
→ Coût global = 420 000 €			